



HYDROCARBURES

TotalEnergies veut investir 500 millions de dollars dans de nouveaux puits

Reçu en audience à Oyo par le président Denis Sassou N'Guesso, le président directeur général du groupe pétrolier français, Patrick Pouyanné, a indiqué que la multinationale va relan-

cer cette année l'étude d'un nouveau permis d'exploration offshore en cours de négociation avec l'État congolais. L'investissement estimé à 500 millions de dollars devrait per-

mettre de garantir sa production du champ de Moho Nord. « Nous allons pouvoir maintenir cette production à un bon niveau plus longtemps », a-t-il déclaré.

Page X



Le patron de TotalEnergies, Patrick Pouyanné/DR

EXAMENS D'ÉTAT 2025

Des candidats au baccalauréat sanctionnés pour fraude

Deux cent quarante candidats au baccalauréat ne passeront pas les épreuves de cet examen d'État pour s'être frauduleusement inscrits. « Suivant les modalités de répression de la fraude aux examens d'État du secondaire, l'inscription des élèves concernés est annulée avec interdiction de se présenter à tout examen d'État et concours pendant deux années consécutives notamment au titre des sessions 2026 et 2027 », indique une note de service du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation.

Page X



Une vue des élèves/Adiac

DOLISIE

Appui du Figa aux commerçants des marchés domaniaux

La première vague de commerçants et d'artisans ont reçu à Dolisie, dans le département du Niari, un soutien financier du Fonds d'impulsion de ga-

rantie et d'accompagnement (Figa) visant à propulser leurs activités. Les bénéficiaires de ces crédits allant de 100.000 FCFA à 500.000 FCFA ont été

sélectionnés à l'issue d'une campagne de sensibilisation à Makabana, à Mossendjo, à Kibangou et à Dolisie.

Page X

VIE DES PARTIS

L'opposition se réunit aujourd'hui

Sous la conduite de Pascal Tsaty Mabiata, l'opposition politique congolaise se réunit ce 17 avril à Brazzaville. Au nombre des sujets à l'ordre du jour figure la reconstitution des comités techniques de la Commission électorale indépendante.

Éditorial

Supplanter

Page 2

ÉDITORIAL

Supplanter

La Coupe d'Afrique des nations (CAN) des moins de 17 ans dont la finale opposera le 19 avril le Maroc au Mali a livré son premier verdict. Les identités des représentants du continent à la prochaine phase finale de la Coupe du monde de la catégorie, prévue du 3 au 27 novembre au Qatar, ont été révélées. Et comme chez les seniors, le nombre des représentants africains a été revu à la hausse passant de quatre à dix.

Mais au moment de louer leurs performances, l'on se rend compte que les sélections de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) ont été supplantées par les concurrents des autres zones comme en témoigne la forte représentation des équipes de l'Afrique du Nord et de l'Ouest. De fait, les cadets camerounais et centrafricains ont plus que déçu, n'ayant pas été en mesure de finir au moins troisième de leurs groupes pour disputer les barrages.

Cet échec relance le débat sur la forme des équipes ayant représenté la région. L'absence des Diables rouges a fait énormément défaut après la confiance emmagasinée lors de la dernière CAN 2023, en Algérie, au cours de laquelle ils avaient été la seule sélection de l'Uniffac à jouer les quarts de finale. Leur présence aurait sans nul doute permis de redistribuer les cartes. Hélas la suspension de la Fédération congolaise de football par la Fédération internationale de football association a douché tous les espoirs de cette nouvelle génération.

Reste aux dix représentants africains qualifiés de profiter de l'opportunité qu'offre la nouvelle formule pour montrer l'étendue de leurs talents pour que la fête soit belle. Ils ne devront pas perdre de vue que la Coupe du monde des jeunes demeure jusqu'à présent la seule compétition au cours de laquelle les sélections africaines affichent de bonnes statistiques. Et aujourd'hui encore, le Nigeria est l'équipe la plus titrée chez les U-17 devant le Brésil et le Ghana.

Les Dépêches de Brazzaville

DYNAMIQUE «PO NA EKOLO»

Digne Elvis Tsalissan Okombi annonce son retrait de la coordination nationale

A la tête de la coordination nationale de la dynamique «Po na ekolo, samu na bwala» depuis sa création en 2015, Digne Elvis Tsalissan Okombi a annoncé, le 14 avril, son retrait via un communiqué de presse pour s'occuper désormais des dynamiques « Génération auto-entrepreneur (GAE) et le patriarche », tout en mettant en garde contre tous ceux qu'il considère comme les « fauteurs de troubles ».

« En ma qualité de coordonnateur national de la dynamique « Po na ekolo, samu na bwala », initiée en 2015 et dont j'ai été l'un des principaux artisans à la création, je me dois, en responsabilité, de prendre la parole devant l'opinion nationale, face aux dérives récentes observées autour de cette structure stratégique de mobilisation citoyenne », a écrit Digne Elvis Tsalissan Okombi.

Selon lui, cette dynamique s'est positionnée, dès ses origines, comme une plateforme militante, engagée et résolument tournée vers un objectif unique et noble : soutenir et accompagner l'action du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, dans la droite ligne de la majorité présidentielle. Il a, en effet, dénoncé la situation qui prévaut actuellement au sein de cette dynamique. « Depuis quelques jours, un désordre préoccupant s'organise en marge des activités régulières de notre dynamique. D'anciens membres, aujourd'hui exclus pour divers manquements aux règles internes, s'arrogent le droit de parler et d'agir au nom de «Po na ekolo, samu na bwala », sans aucun mandat ni légitimité

statutaire. Pire encore, leurs agissements sont source de tensions et de confusion au sein des bases militantes, allant jusqu'à susciter des velléités d'affrontement entre groupes de jeunes, que nous appelons à la plus grande retenue », a-t-il déploré. Il a précisé que « Po na ekolo, samu na bwala », tout comme la «GAE» et «Patriarche», dont il a la charge de coordonner, n'existent que pour une seule raison : le soutien total, exclusif et discipliné de l'action du chef de l'État.

Ainsi, prévient Digne Elvis Tsalissan Okombi, toute action visant à saper cet engagement, à travers « des manœuvres personnelles ou des usurpations d'autorité », constitue une atteinte grave à cet idéal collectif, et ne saurait être tolérée. « En raison de mes nouvelles responsabilités à la tête de «Génération auto-entrepreneur» et de «Patriarche», j'ai pris la décision responsable de me retirer de mes fonctions de coordonnateur général de « Po na ekolo, samu na bwala ». Cependant, je rappelle avec insistance que seul le Comité directeur, dans le strict respect des textes fondateurs de la dynamique, est habilité à convo-

quer une assemblée générale en vue de la restructuration des instances et de la mise en place d'une nouvelle coordination légitime et consensuelle, a-t-il annoncé.

Il s'est, par ailleurs, dit disposé à collaborer avec la future coordination, issue d'une assemblée générale, démocratique et respectueuse des textes, afin, a-t-il dit, de continuer à porter haut et fort la voix du chef de l'État, dans tous les espaces de mobilisation et d'action. « L'action du président de la République étant une et indivisible, j'invite donc solennellement tous les fauteurs de troubles à se ressaisir; à renoncer aux pratiques de confusion et de division, et à respecter scrupuleusement les règles établies ». La dynamique « Po na ekolo, samu na bwala » ne saurait être l'otage de velléités personnelles ou de calculs politiques. L'heure est au rassemblement, à l'unité d'action et à la loyauté sans faille envers le président de la République. Le temps du désordre est révolu. Place à la discipline, à l'organisation, et à l'engagement patriotique », a conclu le désormais ancien coordonnateur national de Po na ekolo.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

DOLISIE

Le Figa appuie financièrement des commerçants des marchés domaniaux

Le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa) a payé la première vague des artisans et commerçants des marchés domaniaux de Dolisie, dans le département du Niari.

81 artisans et commerçants des marchés domaniaux ont bénéficié des fonds de soutien du Figa allant de 100 000 à 500 000 FCA, au nombre desquels des commerçants des marchés domaniaux, des maraîchers, des restaurateurs, des informaticiens bureautiques, des menuisiers, des transformateurs agricoles, des coiffeurs... Selon le programme, après le paiement de cet échantillon pendant deux jours, une seconde vague de 755 dossiers validés prendra la relève.

« Ils sont accompagnés le long du processus de financement par la microfinance Fidélité qui est le point d'investissement, de développement, d'épargne et du crédit. Elle a

été choisie pour faciliter l'accès au financement garanti par le Figa aux promoteurs de notre zone de compétence. Une façon pour le Figa de soutenir l'activité de microfinance au niveau local », a dit le directeur interdépartemental du Figa, NGoma Mfoutou.

L'octroi de ces fonds s'inscrit dans le cadre de la promesse du chef de l'Etat à Dolisie, lors de la campagne présidentielle de

2021. Il avait promis de mettre à la disposition du peuple un outil pour booster les projets, a ajouté le directeur interdépartemental du Figa.

C'est dans cette optique que Félicien Dieudonné Nzahou, vice-maire de Dolisie, pense que le gouvernement et ses partenaires financiers voudraient impulser le secteur informel souvent laissé pour compte et

créateur en sourdine de nombreux emplois et de richesses. Il a indiqué que le produit «Kokolissa» apparaît comme un levier important pour ces artisans et petits commerçants exclus du système bancaire classique parce que n'offrant pas de garantie de prêt.

Qui aime bien châtie bien, en bon pédagogue le directeur interdépartemental du Figa les a

mis en garde. « L'Etat providence n'existe plus. L'Etat est devenu facilitateur. Ces crédits sont à rembourser pour permettre aux autres d'en bénéficier. Ceux qui vont agir négativement répondront de leur mauvais comportement », a prévenu NGoma Mfoutou.

Il sied de signaler que les bénéficiaires de ces crédits de démarrage pour booster leurs activités ont été sélectionnés après une campagne de sensibilisation et de communication à Makabana, Mossendjo, Kibangou et Dolisie. En ayant des cartes d'artisans et l'autorisation d'exercer, ils sont reconnus par l'Etat et seront enrôlés dans la plateforme nationale.

Max Ferhynel Poudi,
correspondant à Dolisie

« Ils sont accompagnés le long du processus de financement par la microfinance Fidélité qui est le point d'investissement, de développement, d'épargne et du crédit. Elle a été choisie pour faciliter l'accès au financement garanti par le Figa aux promoteurs de notre zone de compétence. Une façon pour le Figa de soutenir l'activité de microfinance au niveau local »

EXAMENS D'ETAT 2025

Des candidats au baccalauréat sanctionnés

Deux cent quarante candidats au baccalauréat, session de juin 2025, des écoles publiques et privées, ne passeront pas les épreuves de cet examen d'Etat de l'enseignement général.

« Ils ont tous repris les classes de première au titre de l'année scolaire 2023-2024 et ont frauduleusement pris l'inscription au baccalauréat », indique une note de service signée du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou.

« Suivant les modalités de répression de la fraude aux examens d'Etat du secondaire, l'inscription des élèves concernés, comme candidats au baccalauréat, session de juin 2025, est annulée avec interdiction de se présenter à tout examen d'Etat et concours pendant deux années consécutives, notamment au titre des sessions 2026 et 2027 », précise le document.



Une vue des élèves / Adiac

Les dates des examens

Les dates des examens d'Etat au titre de l'année scolaire 2024-2025 sont connues. Pour le Certi-

ficat d'études primaires et élémentaires, l'oral aura lieu du 3 au 4 juin tandis que les épreuves écrites sont prévues le 5 du même mois.

Le baccalauréat aura lieu du 17 au 20 juin; le Brevet d'études du premier cycle du 15 au 18 juillet. Le concours national d'entrée en

classe de 6e aux lycées d'excellence d'Oyo et de Mbounda aura lieu le 29 juillet.

Rominique Makaya



VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

**Expositions
et projections :**

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

**Horaires
d'ouvertures :**

Du Lundi au
Vendredi : **9H-17H**
Samedi : **9H-13H**



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo

CRISE HUMANITAIRE AU SOUDAN

La conférence de Londres mobilise 800 millions d'euros

Le Royaume-Uni, l'Union européenne, la France, l'Allemagne et l'Union africaine ont coorganisé, le 15 avril à Londres, un sommet qui a réuni une quinzaine de pays, des représentants des Nations unies et de la Ligue arabe. Une rencontre cruciale qui a appelé à la fin immédiate des hostilités au Soudan.

Le sommet aura également permis de mobiliser plus de 800 millions d'euros d'aide humanitaire supplémentaire. « Nous ne pouvons tout simplement pas détourner le regard », a déclaré le chef de la diplomatie britannique, David Lammy. Depuis avril 2023, une guerre dévastatrice oppose le général Abdel Fattah al-Burhane, à la tête de l'armée soudanaise, à son ancien adjoint Mohamed Hamdan Daglo, chef des Forces de soutien rapide (FSR). Le bilan humain est dramatique : des dizaines de milliers de morts, près de 14 millions de déplacés et réfugiés, et un pays plongé dans une crise humanitaire parmi les plus graves au monde, selon les Nations unies.

David Lammy a dénoncé le manque de volonté po-



litique pour mettre fin aux violences, rappelant des atrocités commises contre les civils, y compris des violences sexuelles contre des nourrissons, et des millions de personnes au bord de la famine. L'armée contrôle actuellement le Nord et l'Est du pays, tandis que les FSR dominent

le Sud et l'Ouest, notamment la région du Darfour. Les engagements financiers annoncés viennent renforcer les plus de 2 milliards d'euros déjà promis lors d'un sommet à Paris l'an dernier. L'Union européenne a promis 522 millions d'euros supplémentaires, le Royaume-

Uni 139,5 millions d'euros, l'Allemagne 125 millions, et la France 50 millions. Des fonds qui permettront d'acheminer des aides vitales et de venir en aide aux réfugiés dans les pays voisins.

La sommet a aussi été l'occasion d'un appel unanime à la fin immédiate et sans

conditions des hostilités. Le commissaire de l'Union africaine à la Paix et à la Sécurité a insisté sur le fait que cette organisation « n'accepterait pas une fragmentation du Soudan » et a exhorté les puissances extérieures à éviter toute ingérence. Les Emirats arabes unis, accusés par Khartoum de soutenir les FSR, ont nié toute implication et ont appelé à un cessez-le-feu immédiat. La ministre allemande Annalena Baerbock a critiqué les États ou acteurs « qui soufflent sur les braises du conflit en fournissant armes ou argent ». Le gouvernement soudanais, non invité à la conférence, a vivement protesté, accusant Londres de mettre sur un pied d'égalité l'État légitime du Soudan et les FSR.

Noël Ndong

Les forces paramilitaires déclarent la formation d'un «gouvernement parallèle»

Le commandant des Forces de soutien rapide (FSR, paramilitaires) du Soudan, Mohamed Hamdan Dagalo, a annoncé mardi la formation d'un «gouvernement parallèle» qui, selon lui, «représentera une charte politique et une constitution de transition historique pour un nouveau Soudan».

Le «gouvernement parallèle» introduira de nouvelles monnaies et émettra des documents d'identité nationaux, a déclaré M. Dagalo dans un discours télévisé diffusé sur Telegram, appelant l'Union africaine à reconnaître le «gouvernement parallèle».

Cette annonce coïncide avec le deuxième anniversaire de la guerre au Soudan qui tombe mardi. Elle intervient également près de deux mois après que les FSR et les groupes politiques et armés alliés ont signé une «charte politique» à Nairobi, au Kenya, exprimant leur intention de former un «gouvernement parallèle» au Soudan.

Le 13 mars, le gouvernement soudanais, dirigé par Abdel Fattah al-Burhan, également chef des forces armées soudanaises (FAS), a suspendu toutes les importations en provenance du Kenya en réponse à l'organisation par ce pays de la cérémonie de signature. Khartoum a accusé Nairobi d'ingérence, une allégation démentie par ce dernier.

Le conflit entre les FAS et les



Le commandant des Forces de soutien rapide du Soudan, Mohamed Hamdan Dagalo,

FSR, qui a éclaté en avril 2023 en raison des tensions liées à une transition politique prévue, a fait des dizaines de milliers de morts et plus de 15 millions de déplacés, laissant le Soudan confronté à ce que les Nations Unies appellent l'une des pires crises humani-

taires au monde. Les agences onusiennes avertissent que le pays est proche de la famine, avec un système de santé effondré, et qu'il est presque impossible de vérifier le nombre exact de victimes.

NIGERIA

Le bilan de l'épidémie de fièvre de Lassa s'élève à 127 morts

Le bilan de l'épidémie de fièvre de Lassa au Nigeria s'est alourdi à 127 morts, ont annoncé mardi les autorités de santé publique.

Un total de 674 cas confirmés ont été enregistrés sur les 4.025 cas suspects signalés depuis le début de l'épidémie en janvier, a indiqué le Centre nigérian de contrôle et de prévention des maladies (NCDC) dans un communiqué.

Dix-huit des 36 Etats du pays africain le plus peuplé ont été touchés par la maladie hémorragique virale depuis le début de l'année, les Etats méridionaux d'Ondo et d'Edo et l'Etat septentrional de Bauchi étant les plus touchés, avec plus de 70% du total des cas confirmés, a indiqué le NCDC.

Le NCDC estime le taux de létalité à 18,8%, soit un peu plus que les 18,5% enregistrés à la même période de 2024.

Les jeunes adultes âgés de 21 à 30 ans sont les plus touchés, l'âge médian de l'infection étant de 30 ans, selon l'agence de santé publique. Elle note que les hommes sont plus nombreux que les femmes à être touchés, avec un rapport de 10 hommes pour 8 femmes.

Le NCDC a identifié comme défis majeurs les comportements médiocres en matière de recherche de soins de santé, les coûts de traitement élevés dans certaines régions et la sensibilisation limitée dans les communautés les plus touchées. Il a activé un système multisectoriel de gestion des incidents pour coordonner les efforts de réponse à l'échelle nationale.

En 2024, le Nigeria a enregistré 214 décès dus à la fièvre de Lassa, selon le NCDC.

La fièvre de Lassa se propage principalement par l'intermédiaire d'aliments ou d'articles ménagers contaminés par l'urine ou les excréments de rongeurs. La transmission à l'homme se fait par contact direct avec la salive, l'urine ou les excréments des rongeurs.

Xinhua



AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERETS

N° 30/ASMI/MPTEN/PATN-UCP/2025 DU 11 AVRIL 2025

POUR LA CONSTITUTION D'UN FICHER FOURNISSEUR DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

Nom du Pays : Congo

Nom du Projet : Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)

Intitulé de l'ASMI : Constitution du fichier fournisseur de l'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Congo

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République du Congo, en partenariat avec la Banque mondiale, met en œuvre le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) et en accord aux objectifs de l'actuel plan national de développement (PND 2022-2026) qui vise entre autres à favoriser un environnement des affaires propulsé par le secteur privé pour la diversification économique, en particulier dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC), et définissant les priorités de développement du pays, notamment la gouvernance, le capital humain, le développement des infrastructures et la prestation de services.

Le PATN, financé par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour un montant de 100 millions de dollars (60 milliards de francs CFA), se déroule sur une période allant de 2022 à 2027. Ses principaux objectifs sont de renforcer l'accès des populations mal desservies à Internet haut débit et d'améliorer la capacité du Gouvernement à fournir des services publics numériques.

Dans le cadre de la réalisation de ses activités, l'Unité de Coordination du PATN désire de mettre en place un fichier fournisseur dans plusieurs domaines d'activité et invite les prestataires ayant les références requises à manifester leurs intérêts.

A. DOMAINES DE COMPETENCES

Les domaines de compétences (sans être exhaustif) retenus pour la constitution du fichier fournisseur sont les suivants :

1. Fourniture et services informatiques (matériel informatique, maintenance, consommable connexion internet, vidéosurveillance, visioconférence, Développement des applications web et mobiles ...);
2. Fournitures diverses (fourniture de bureau, pause-café...);
3. Fourniture du mobilier de bureau;
4. Organisation des Séminaires;
5. Location des véhicules et fourniture des billets d'avion, réservation d'hôtel;
6. Restauration;
7. Régie publicitaire, imprimerie et sérigraphie;
8. Assurances;
9. Entretien de bâtiments, nettoyage de bureaux;
10. Autres prestations de service.

B. CONDITIONS DE SOUMISSION ET DEPOT DES DOSSIERS

Les Manifestations d'Intérêts seront rédigées en français en trois (03) exemplaires (un original et deux copies). Les enveloppes conte-

nants les Manifestations d'Intérêts devront porter la mention extérieure suivante : « AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERETS POUR LA CONSTITUTION DU FICHER FOURNISSEUR DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE POUR LE DOMAINE DE (A PRECISER PAR LE FOURNISSEUR OU LE CONSULTANT) A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Seuls les dossiers complets des structures enregistrées à l'ACPCE, respectant la forme et le contenu ci-dessous seront reçus. Après examen, les offres jugées conformes pour l'essentiel seront retenues et agréées. Les prestataires retenus seront consultés directement en cas de besoin.

C. CONSTITUTION DU DOSSIER

Chaque dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- a) Une lettre de demande d'agrément;
- b) Une copie du registre de commerce;
- c) Une photocopie du numéro d'identification unique;
- d) Une copie des statuts;
- e) Une attestation de non-faillite;
- f) Une Attestation de Conformité Fiscale (ACF) datant de moins de trois (03) mois;
- g) L'adresse et le plan de localisation géographique du siège;
- h) Une attestation de domiciliation bancaire;
- i) Un catalogue des réalisations;
- j) La liste des principaux dirigeants, leurs photos et leurs contacts (téléphone, fax, Email);
- k) Les derniers états financiers certifiés pour les entreprises.

D. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Toute personne intéressée peut obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 09 heures à 15 heures 30 minutes, heures locales.

E. DATE ET LIEU DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERETS

Les manifestations d'intérêts écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne ou par courrier électronique au plus tard le 28 Avril 2025 et le 14eme jours après la publication de l'Avis dans les Dépêches de Brazzaville à 14 heures, heure locale

Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) sise au 254, Avenue Prosper Gandzion, à côté de l'Ambassade de la République du Rwanda, Centre-Ville, Arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République Du Congo, Téléphone : (+242) 05 079 21 21, E-Mail : Marchespatn@Gmail.Com.

Fait à Brazzaville, le 11 avril 2025

Le coordonnateur p.i,

Patrick Valery ALAKOUA

RELATIONS INTERCONTINENTALES

Un pont entre l'Europe et l'Afrique en cours de construction

L'idée qui relevait hier de l'utopie géopolitique semble aujourd'hui prendre une forme plus concrète : établir un lien physique entre l'Europe et l'Afrique, par un pont ou un tunnel sous-marin à travers la Méditerranée. Des projets de connexion par tunnel ou pont, discutés pour 2030 ou 2040. Une faisabilité technique aux enjeux géostratégiques qui soulèvent débats et espoirs.

Que le pont passe par le détroit de Gibraltar ou relie directement la Tunisie à la Sicile, le projet intercontinental se distingue par son ambition hors norme. Il réveille à la fois les espoirs d'un monde plus connecté et les débats géostratégiques sur les frontières du XXI^e siècle.

L'idée d'un lien fixe entre l'Afrique et l'Europe ne date pas d'hier. Le concept fut repris tout au long du XX^e siècle, mais les contraintes techniques, sismiques et politiques freinèrent toute tentative. Aujourd'hui, la résurgence de ce projet, portée par les nouvelles capacités de forage sous-marin et un contexte international en quête de coopération Sud-Nord, relance l'intérêt. Le tunnel sous-marin du détroit de Gibraltar, récemment réactivé par les gouvernements espagnol et marocain, prévoit une galerie ferroviaire de 42 km, dont 27,8 sous la mer. Selon les premières modélisations techniques, ce serait le plus profond tunnel sous-marin du monde, atteignant 500 mètres par endroits. Une étude de faisabilité est en cours, avec la société allemande Herrenknecht en charge des évaluations techniques et une livraison théorique envisagée autour de 2040.



Un pont entre Tunisie et Sicile aux réalités géopolitiques et logistiques

Parallèlement au tunnel, une initiative distincte et tout aussi spectaculaire se dessine : le pont Jean Monnet, qui relierait la Tunisie à la Sicile sur plus de 140 km. Porté par le « Centre pour la beauté politique », une organisation non gouvernementale autrichienne, ce projet se positionne comme une réponse humanitaire et politique aux flux migratoires souvent meurtriers en Méditerranée centrale. La structure, qui inclurait aussi 1000 plateformes flottantes de secours, serait terminée à l'horizon 2030, avec un coût estimé à 230 milliards d'euros. Les concepteurs mettent en avant

une vision utopique : faire du pont un symbole de fraternité, un outil de lutte contre les réseaux de passeurs, et une alternative légale et sécurisée à l'exode par embarcations précaires. Mais les interrogations sont nombreuses, tant sur la faisabilité technique que sur l'impact environnemental et les implications diplomatiques.

Qu'il s'agisse du tunnel ou du pont, ces projets nécessitent une coordination interétatique sans précédent. L'Union européenne, bien qu'invitée à financer, se montre encore prudente, tandis que le Maroc et l'Espagne mènent leurs efforts bilatéraux. Les défis logistiques ne manquent pas : profondeur marine, sismité,

circulation maritime dense, protection des écosystèmes. S'ajoute une dimension politique forte : relier l'Afrique à l'Europe, ce n'est pas seulement construire une infrastructure, c'est aussi reconfigurer les représentations géographiques, économiques et symboliques des deux continents. Ce lien physique questionne la gestion des frontières, la mobilité des personnes, mais aussi la souveraineté des territoires traversés.

De l'attrait d'un tourisme intercontinental à une vision du futur

Au-delà des considérations politiques, un tel ouvrage représenterait un atout touristique considérable. Comme le

tunnel sous la Manche l'a fait pour l'Angleterre et la France, une liaison Afrique-Europe pourrait devenir une porte d'entrée stratégique pour les flux touristiques, économiques et culturels. Tanger, Gibraltar, Palerme ou Sfax devraient leur statut évoluer en véritables hubs intercontinentaux, mêlant hébergements modernes, circuits patrimoniaux et infrastructures de transport multimodales. L'essor d'un tel projet pourrait redessiner la carte du tourisme eurafricain, en connectant directement deux mondes trop souvent séparés par l'histoire et la géographie. Ce méga-projet continental n'en est qu'à ses balbutiements. Entre études de faisabilité, quêtes de financement, débats publics et impératifs écologiques, le chemin reste long avant que ne jaillisse du béton ou de l'acier entre deux rives. Pourtant, dans un monde, où les distances se réduisent à mesure que les crises s'intensifient, relier l'Afrique et l'Europe par un pont, autrement qu'à travers le prisme migratoire, pourrait devenir un levier de coopération historique. En ce mois d'avril, il est encore permis de rêver - tout en gardant les pieds fermement ancrés sur les terres (et les eaux) à relier.

Noël Ndong

EXPULSION DE DIPLOMATES FRANÇAIS D'ALGÉRIE

Jean-Noël Barrot prêt à appliquer la réciprocité

Le chef de la diplomatie française a prévenu de «prendre des mesures similaires», si l'Algérie ne revient pas sur sa décision d'expulser douze fonctionnaires français de l'ambassade de France à Alger.

«Si l'Algérie persiste à expulser ces douze fonctionnaires français qui avaient 48 heures pour quitter le territoire algérien, alors oui, nous n'aurons d'autre choix que de prendre des mesures similaires», a indiqué Jean-Noël Barrot. Il a rappelé l'existence d'une procédure judiciaire «indépendante» sans lien avec les relations entre les deux gouvernements, visant trois ressortissants algériens, dont un agent consulaire. Il a déploré la décision d'Alger

d'expulser les douze fonctionnaires français, une expulsion qui «ne sera pas sans conséquences», «compromettant le dialogue réamorcé». Ces développements interviennent alors que les deux parties avaient entamé un processus de retour à la normale après huit mois de tensions.

Les relations entre l'Algérie et la France se sont dégradées, l'été 2024, sur fond de reconnaissance par Paris de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. En

réaction, Alger a retiré son ambassadeur et le président Tebboune a annulé un déplacement à Paris, prévu en septembre 2024. L'emprisonnement récent de l'écrivain algéro-français, Boualem Sansal, a compliqué davantage la situation, ainsi que le refoulement de migrants en situation irrégulière visés par des Obligations de quitter le territoire français, deux affaires qui ont suscité la colère de plusieurs ministres français, menaçant de recourir au «rapport de force». Pa-

ris a fini par restreindre l'accès à son territoire à certains responsables algériens pour «défendre les intérêts des Français».

Fin mars, un début d'apaisement est ensuite intervenu avec l'appel téléphonique Macron-Tebboune, à l'occasion de l'aïd el-Fitr, suivi d'une visite à Alger du patron du Quai d'Orsay, le 6 avril, marquant «une nouvelle phase dans une relation d'égal à égal» entre Paris et Alger. Mais l'arrestation d'un cadre consulaire algérien, à

Paris, dans le cadre d'une enquête judiciaire, a suscité la colère d'Alger. Dans un communiqué, le ministère algérien des Affaires étrangères explique que l'expulsion des douze agents français faisait suite à l'arrestation «spectaculaire et ostentatoire, sur la voie publique par les services sous tutelle du ministère de l'Intérieur français, d'un agent consulaire d'un État souverain accrédité en France, en date du 8 avril 2025».

N.Nd.

ELECTION AU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNESCO

Le gouvernement du Congo réitère son soutien à Firmin Edouard Matoko

Lors de la séance de «La quinzaine du gouvernement» du 15 avril, Thierry Lézin Mougalla, porte-parole du gouvernement, ministre de la Communication et des Médias, a réitéré le soutien du président de la République, Denis Sassou N'Gusso, et de son gouvernement à l'égard de Firmin Edouard Matoko, candidat désigné à l'élection au poste de directeur général de l'Unesco.

Répondant à une question du journaliste Valentin Saint Val, du journal en ligne les Echos du Congo-Brazzaville, le ministre Mougalla s'est dit plutôt optimiste et confiant à propos des dispositions stratégiques et de l'offensive diplomatique prises par le Congo afin de donner la victoire à son candidat. Il a fait l'éloge de Firmin Edouard Matoko, cadre-maison rompu et expérimenté en matière de gestion de la direction de l'institution onusienne.

« Le gouvernement met tout en œuvre, les canaux diplomatiques à utiliser et à exploiter, pour mettre toutes les chances de notre côté afin que notre candidat soit élu. Il a tous les atouts. D'abord, il a fait l'essentiel de sa carrière au sein de l'Unesco, il faut quand même le dire ! C'est un produit de la maison Unesco. Si je ne rappelle pas son parcours élogieux, du moins, je me dois de rappeler un ou deux éléments du parcours de Firmin Edouard Matoko. Dans sa jeunesse, il a bénéficié des soutiens d'un pays européen, l'Italie en l'occurrence, qui lui a permis d'obtenir des facilités pour, dans le cadre des mécanismes d'aide à la jeunesse, inté-



Thierry Lézin Mougalla, porte-parole du gouvernement de la République du Congo/DR

grer l'Unesco. Ensuite, il a gravi tous les échelons et a fait toute sa carrière pour arriver à un niveau de management à l'Unesco ; donc, c'est quelqu'un

qui possède toutes les qualités et a tous les atouts pour assurer la succession d'Audrey Azoulay », a-t-il tenu à révéler et faire remarquer.

Firmin Edouard Matoko est

un homme d'équilibre, ferme sur les principes. Il croit en la force du dialogue lorsque l'essentiel est en jeu : la paix, la liberté et la dignité humaine.

L'élection du nouveau directeur général de l'Unesco se tiendra à Samarcande, en Ouzbékistan, en novembre prochain, lors de la 43^e session de la Conférence générale.

qui connaît la maison, c'est quelqu'un qui a l'expérience et l'expertise de la maison. Et nous, gouvernement congolais, pensons que notre compatriote pos-

sède toutes les qualités et a tous les atouts pour assurer la succession d'Audrey Azoulay », a-t-il tenu à révéler et faire remarquer.

Actuellement sous-directeur de l'Unesco, chargé de la priorité Afrique et des relations extérieures, il a été auditionné par le Conseil exécutif de l'Unesco.

co le 9 avril dernier, à la même date que les deux autres candidats, à savoir Khaled Ahmed El-Enany Ali Ezz de l'Égypte et Gabriela Lian Ramos Patiño du Mexique.

Lors de cette audition, s'exprimant simultanément en français, en espagnol et en anglais pour l'explication concrète de son programme proposant des innovations majeures dans l'éducation, la science et la culture, l'économiste, diplomate polyglotte et spécialiste en relations internationales, a déclaré « se considérer fortement comme le candidat de toutes les nations et de tous les peuples qui luttent pour défendre nos idéaux ».

La République du Congo et son gouvernement tiennent là une véritable aubaine de voir un compatriote au sommet de l'Unesco, une institution où avant Firmin Edouard Matoko, ses compatriotes tels que Tchicaya U Tam'si, Antoine Ndinga Oba, Henri Lopes, ont su laisser des traces universelles dans le cadre de l'éducation, de la culture et des arts.

De ce fait, le porte-parole du gouvernement, Thierry Mougalla, a conclu en ces termes : « Attendons de voir, tout en lui souhaitant une bonne chance à cette échéance électorale de l'Unesco ».

Marie Alfred Ngoma

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

VISITEZ LE
MUSÉE-GALERIE
DU BASSIN DU CONGO

L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

Expositions
et projections :

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

ADDIS-ABEBA

Plusieurs nominations au Conseil exécutif de l'UA

Le Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) a organisé, le 15 avril à Addis-Abeba, en Ethiopie, sa 24^e session extraordinaire relative au parachèvement des élections concernant les sièges et les postes vacants. Le Congo a été représenté par son ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean Claude Gakosso.

La cérémonie d'ouverture a eu lieu en présence des dirigeants et des responsables de la Commission de l'UA, des ministres des Etats membres, et des responsables des organes et bureaux de l'UA.

Placées sous la direction de son président, Antonio Tete, ministre des Relations extérieures de l'Angola, les assises ont été sanctionnées par l'élection et la nomination d'un membre du Conseil de paix et de sécurité, d'un membre de la Commission de l'UA sur le droit international et d'un autre du Conseil spatial africain.

L'Algérie a été élue membre du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA pour un mandat de trois ans. Elle a obtenu 34 voix contre 15 pour la Libye lors du troisième tour de scrutin. Ce



La photo de famille immortalisant la rencontre./DR

résultat consacre son retour au sein de cet organe stratégique de l'UA, chargé de la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité sur le continent. Selon un communiqué du ministère algérien des Affaires

étrangères, cette élection constitue une marque de confiance renouvelée de la part des États membres envers la diplomatie algérienne, connue pour son engagement en faveur des solutions pacifiques aux

conflits et de la préservation de l'ordre régional. Le Conseil de paix et de sécurité joue un rôle central dans le système de sécurité collective de l'UA. Il intervient dans la prévention, la gestion et le règlement des

conflits, tout en favorisant les politiques de reconstruction post-conflit. L'Algérie, qui a déjà siégé à plusieurs reprises au sein du CPS, revient donc à une position clé qui lui permettra de contribuer activement aux discussions sur les défis sécuritaires actuels, notamment au Sahel, en Afrique de l'Ouest, en Libye et dans la Corne de l'Afrique.

L'autre élu est Adamou Moussa (ressortissant béninois), désormais membre de la Commission de l'UA sur le droit international de la région de l'Ouest, devant le prétendant sénégalais, Kemoko Diakité. Pour sa part, Fatime Hamat Daoussa (Tchad) a été élue membre du Conseil spatial africain de la région du centre, candidate unique à ce poste.

Yvette Reine Nzaba



**AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE**



**INFORMER, ANALYSER,
DIFFUSER, RAYONNER**

Agence d'Information de l'Afrique Centrale,
un acteur économique majeur à vos côtés.

ÉCONOMIE

ART, CULTURE, MÉDIA

POLITIQUE

INTERNATIONAL

RÉFLEXION

SPORT



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO



ADIACTV



LE COURRIER
DE KINSHASA

CONTACTEZ NOUS

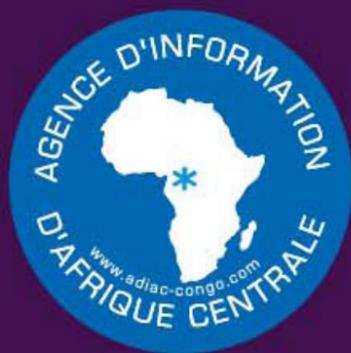
84, Boulevard Denis Sassou N'Gessou
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

CONNECTEZ VOUS

www.adiac-congo.com
www.lesdepêchesdebrazzaville.fr
www.lecourrierdekinshasa.com
www.adiac.tv

RÉSEAUX SOCIAUX





TOUTE L'ACTUALITÉ DU BASSIN DU CONGO

▶ EN VIDÉO

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville, République du Congo

www.adiac.tv



DERNIÈRES INONDATIONS À KINSHASA

Bientôt la destruction des constructions anarchiques

Les membres du gouvernement central et provincial ainsi que les autorités de la ville de Kinshasa se sont réunis le 15 avril, à la cité de l'Unon africaine, autour du président de la République, Félix Tshisekedi.

La réunion de crise a porté sur les inondations ayant mis Kinshasa sens dessus-dessous à la suite des pluies diluviennes qui s'y sont abattues entre le 4 et 5 avril. Il était question pour les participants d'évaluer l'ampleur de la situation et de prendre sans délai les mesures d'urgence. Au cours de celle-ci, le chef de l'État, Félix Tshisekedi, a reçu de ses interlocuteurs un document retraçant la situation actuelle des sinistrés.

Selon le ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya, porte-parole du gouvernement, soixante-quinze compatriotes ont rendu l'âme, plus de onze mille sinistrés sont pris en charge et hébergés dans quatre sites différents. Il a fait savoir, par ailleurs, qu'auparavant cette cellule de crise s'était réunie la veille autour de la Première ministre. Avec elle, il a été procédé au passage en revue de toutes les questions liées à ce drame, avec en toile de fond la présentation des états de besoins nécessaires ainsi que les réponses idoines à y apporter.

Dans les jours qui viennent, a-t-il soutenu, la cellule de crise annoncera formellement des mesures prises, notamment celle concernant la démolition de toutes les infrastructures érigées dans les zones non aédificandi. Le président de la République a encouragé le gouvernement à continuer d'apporter l'appui nécessaire à la population touchée par cette catastrophe naturelle.

Sylvain Andema



Des membres de la cellule de crise après l'audience avec le chef de l'Etat/DR

Au moins 75 morts et plus de 11 000 sinistrés après les inondations

Au moins 75 personnes ont été tuées et plus de 11 000 autres sinistrées à la suite des récentes fortes pluies accompagnées d'inondations sévères, qui ont frappé la ville de Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo (RDC), a annoncé mardi le gouvernement congolais.

Face à l'ampleur des dégâts, le président congolais Félix Tshisekedi a convoqué une réunion de crise, réunissant membres du gouvernement, autorités de la ville-province de Kinshasa et responsables des services humanitaires. Le gouvernement a activé une cellule d'urgence pour organiser la réponse humanitaire.

Dans les jours qui viennent, la cellule va annoncer formellement des mesures prises, notamment celles concernant la démolition de toutes les infrastructures érigées dans les zones non aédificandi (non constructibles selon la loi), selon le ministre de la Communication et des Médias Patrick Muyaya, également porte-parole du gouvernement.

Les prévisions météorologiques annoncent la poursuite de fortes précipitations à Kinshasa dans les jours à venir, faisant craindre de nouveaux dégâts dans cette mégapole de 17 millions d'habitants, déjà vulnérable en raison de son expansion urbaine rapide et non réglementée.

La saison des pluies en RDC s'étend généralement de novembre à mai.

Kinshasa accueille la 16^e réunion ministérielle de la Zlecaf sous le signe de l'intégration africaine

La 16^e réunion des ministres des pays membres de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) s'est ouverte ce mardi à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo (RDC), sous la présidence du chef de l'Etat congolais Félix Tshisekedi.

Organisée dans un contexte de relance de l'agenda continental pour l'intégration économique, cette rencontre réunit des représentants des 54 Etats parties à l'accord de la Zlecaf, ainsi que des responsables du secrétariat général de l'organisation. Les échanges portent sur l'accélération de la mise en œuvre effective de la zone de libre-échange continentale africaine, la levée des barrières tarifaires et non tarifaires et la promotion des chaînes de valeur régionales. Dans son discours d'ouverture, le président Tshisekedi a appelé les dirigeants africains à mutualiser leurs efforts et leurs ressources afin de faire

de la Zlecaf un levier de transformation économique pour le continent. «C'est en mutualisant nos efforts et nos ressources que nous pourrions transformer nos ambitions continentales en réalités tangibles pour nos peuples», a-t-il déclaré.

Il a également proposé que Kinshasa accueille de futures institutions de la Zlecaf, se positionnant comme «un carrefour naturel de l'intégration économique africaine».

De son côté, le ministre congolais du Commerce extérieur, Julien Paluku, a souligné l'engagement de la RDC à se préparer activement à son intégration effective dans les marchés

africains, notamment à travers des plans d'industrialisation, de transformation agricole, et d'amélioration des infrastructures.

La Zlecaf a été approuvée en 2012 par les chefs d'Etat de l'Union africaine (UA) et est officiellement entrée en vigueur le 30 mai 2019. Les échanges commerciaux dans le cadre de cet accord ont débuté le 1er janvier 2021.

Considérée comme l'un des projets phares de l'Agenda 2063 de l'UA, la Zlecaf vise à créer un marché unique pour les biens et les services, regroupant potentiellement 1,3 milliard de personnes.

RCA

Ouverture de la 39^e réunion des pays de l'UEAC sur la biodiversité en Afrique centrale

La 39^e réunion des pays membres de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC) s'est ouverte lundi à Bangui, capitale centrafricaine, en vue d'évaluer les engagements pris en faveur de la protection de l'environnement et la biodiversité, a-t-on constaté sur place.

Cette réunion a été organisée par la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) afin d'analyser les retombées de la Conférence de Cali sur la biodiversité, ou COP16, et d'évaluer les progrès en matière de protection de l'environnement.

Selon Hervé Martial Maïdou, secrétaire exécutif de la Comifac, cette réunion permet à tous les pays membres de l'UEAC de participer. La République centrafricaine (RCA) a fait beaucoup d'efforts dans la mise en œuvre d'une

gestion durable de la biodiversité, notamment avec toutes les concessions forestières qui sont dotées de plan d'aménagement, a-t-il indiqué.

«Face à ces efforts, nous avons jugé nécessaire de tenir cette réunion à Bangui avec tous les autres pays membres afin de constater les avancées significatives du gouvernement centrafricain dans la protection de l'environnement», a ajouté M. Maïdou.

Xinhua

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES SOINS ET SERVICES DE SANTÉ DE BRAZZAVILLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON) Construction d'un bâtiment pour une chaîne de froid à Lissanga

•Date de publication : 15 avril 2025
•Date limite de dépôt des offres : 29 avril 2025 à 12h00
Dans le cadre du financement de GAVI (Subvention CDS3), la Direction Départementale des Soins et Services de Santé de Brazzaville lance un appel d'offres pour la construction d'un bâtiment plain-pied destiné à abriter une chaîne de froid à Lissanga (District Sanitaire de l'Île Mbamou). Les entreprises intéressées sont invitées à soumettre des propositions pour trois variantes de construction, selon les ajustements budgétaires possibles. L'attribution se fera sur la base de l'offre économiquement la plus avantageuse.

1. Conditions de participation

- Être une entreprise qualifiée avec expérience en construction
- Fournir un dossier complet comprenant :
 - Documents administratifs (registre de commerce, quitus fiscal, attestation de non-faillite)
 - Références techniques et qualifications du personnel
 - Justificatifs de capacité financière

2. Retrait du dossier

Le dossier d'appel d'offres, incluant les plans et le devis estimatif, est disponible auprès de la Direction Départementale des Soins et Services de Santé de Brazzaville à partir du 15 avril 2025, moyennant des frais de 10 000 FCFA.

3. Dépôt des offres

Les offres sous pli fermé doivent être déposées au plus tard le 29 avril 2025 à 12h00 à la Direction Départementale des Soins et Services de Santé de Brazzaville.

4. Ouverture des plis

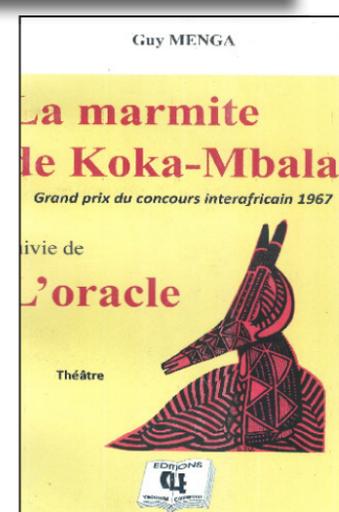
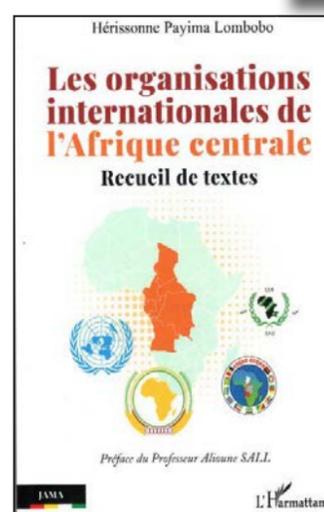
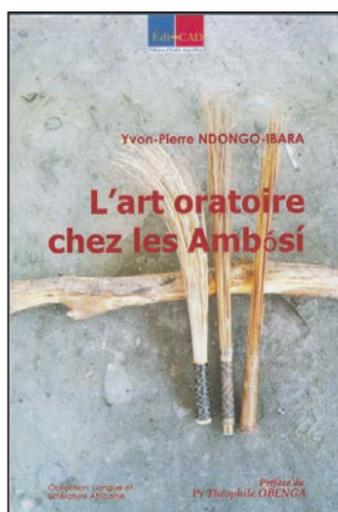
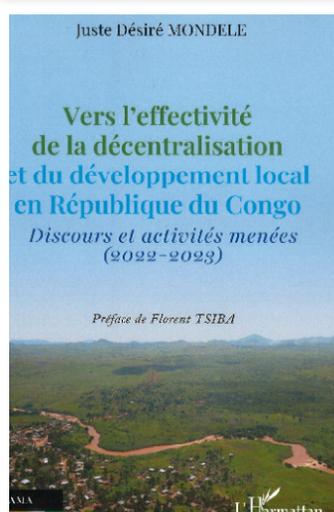
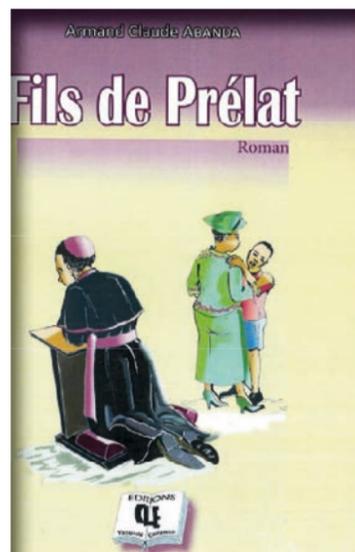
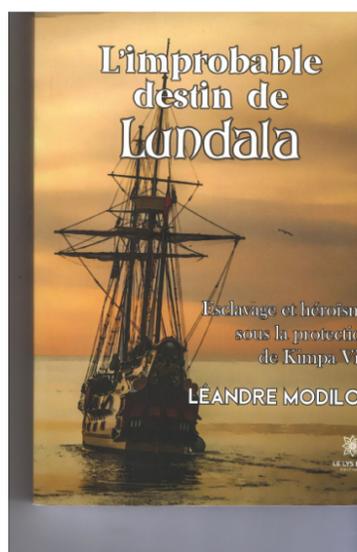
L'ouverture des offres se fera en séance publique le 29 avril 2025 à 14h 30.

Fait à Brazzaville, le 11 avril 2025

Le Directeur Départemental des Soins et Services de Santé de Brazzaville



EN VENTE



CAN U20

La RDC hérite du Sénégal et du Ghana

La Confédération africaine de football (CAF) a procédé, le 13 avril, au tirage au sort de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) U20, après le désistement de la Côte d'Ivoire comme pays organisateur.

L'Égypte accueillera la compétition, du 27 avril au 18 mai. Le groupe C s'annonce particulièrement relevé pour les jeunes Léopards de la République démocratique du Congo (RDC), entraînés par Guy Bukasa. Ils affronteront les Lions de la Teranga du Sénégal, tenants du titre et grands favoris. Il y a aussi le Ghana, habitué des performances en catégorie jeune, et la République centrafricaine, considérée comme outsider.

Ce nouveau tirage fait suite au changement d'organisateur, la CAF ayant dû revoir intégralement la composition des groupes initialement prévus. La RDC, qui avait déjà croisé le Sénégal lors des éditions précédentes, devra une nouvelle fois se mesurer à cette redoutable nation.



Les Léopards U20 de la RDC/DR

La compétition conserve son format avec douze équipes réparties en trois groupes. Les deux premiers de chaque groupe plus les deux

meilleurs troisièmes se qualifieront pour les quarts de finale.

Les équipes par groupe

Groupe A (cinq équipes) :

Égypte (hôte), Zambie, Sierra Leone, Afrique du Sud, Tanzanie.

Groupe B (quatre équipes) : Nigeria, Tunisie, Kenya, Ma-

roc. Groupe C (quatre équipes) : Sénégal, RDC, Ghana, Centrafrique.

Martin Enyimo

NÉCROLOGIE

Florent Sogni Zaou, journaliste, Lilia Makaya, Merveille Tchilessi, Clem Dieudonné Mavoungou, Joseph Mackosso, Marthe Mackosso Tchitoula, Jeanine Loumbou Taty, Evariste Tchibinda Taty et Zephiryn Bouity ont la douleur d'annoncer aux parents, ami (es) et connaissances, le décès de leur sœur, mère et fille, la veuve Nombo Mavoungou (Ancien ministre) née Sébou Germaine, survenu le 11 avril 2025 à Pointe-Noire, des suites d'une courte maladie.

Le deuil a lieu à Diosso à quelques kilomètres de Pointe-Noire et la date de l'inhumation sera communiquée le moment venu.



IN MEMORIAM

14 avril 2021-14 avril 2025, il y a cinq ans que Dieu avait rappelé à lui le Dr Jean Mbanga, dans sa soixante-dix septième année. En ce jour anniversaire, son épouse, ses enfants et petits-fils ainsi que ses parents proches invitent tous ceux qui l'ont connu et aimé à avoir une pensée pieuse envers lui.

Que Dieu lui accorde une place de choix dans son royaume. Papa, nous ne t'oublierons jamais ! Tu as été un père exemplaire et un guide infatigable.



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

UN ESPACE DE VENTE
UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA
LITTÉRATURE
CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL
POUR VOS MANIFESTATIONS

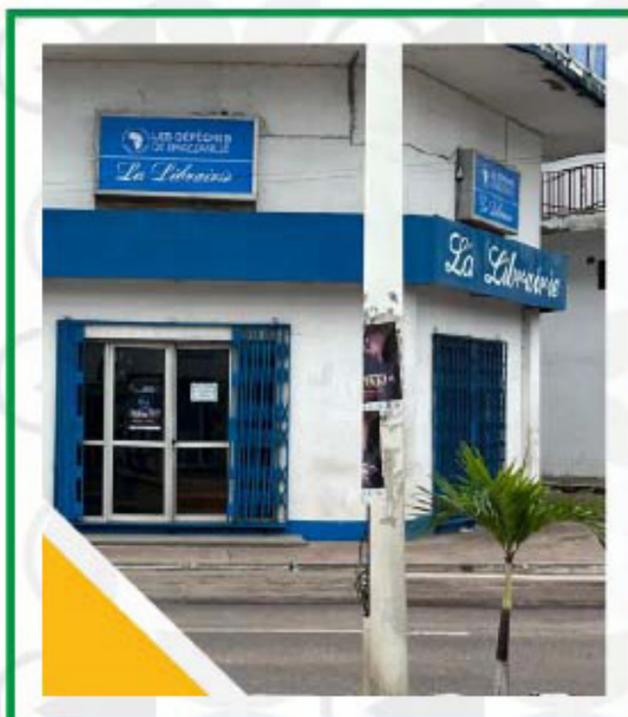
- Présentation des ouvrages
- Conférences-débats
- Dédicaces
- Emissions Télévisées
- Ateliers de lecture et d'écriture



HORAIRES
D'OUVERTURE

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : 84 Bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

CAN U-17

Le Maroc et le Mali en finale

La finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) des moins de 17 ans opposera, le 19 avril, le Maroc au Mali. Le vainqueur succédera au Sénégal tenant du titre et éliminé en quarts de finale par la Côte d'Ivoire.

Le Maroc dispute sa deuxième finale consécutive après avoir perdu celle de la dernière édition en 2023, en Algérie, face au Sénégal. Une contre-performance qu'il doit à tout prix gommer devant son public qui garde encore en mémoire la 4e place occupée lorsqu'il avait organisé la compétition pour la dernière fois en 2013.

Avec un collectif solide et une défense de fer pour un seul but encaissé et une attaque percutante totalisant onze buts inscrits, les cadets marocains semblent cette fois bien armés pour soulever le premier trophée de leur histoire.

Même si l'attaque est restée muette face à la Côte d'Ivoire en demi-finale, la défense a tenu son rang. Marocains et Ivoiriens se sont neutralisés 0-0, le 15 avril, au temps réglementaire. Le salut des Marocains est venu lors de la séance des tirs



au but au cours de laquelle leur gardien a brillé par trois arrêts, permettant ainsi aux Lionceaux de s'imposer 4-3.

Le Maroc va affronter le Mali, une nation qui a l'habitude d'aller le plus loin possible dans cette compétition et qui retrouve la finale huit ans après son dernier sacre en 2017. Le

Mali a éliminé le Burkina Faso lors de la première demi-finale, 2-0. Soumaila Fané a ouvert le score à la 42e minute, décrochant une frappe tendue à l'entrée de la surface et bien aidé par la main non ferme du gardien burkinabé.

Il a été passeur décisif pour le second but malien inscrit à la



74e minute par Mahamadou Traoré. Vainqueurs en 2015 et en 2017, les Aiglons vont disputer leur quatrième finale au Maroc après la première perdue en 1997 devant les Egyptiens. Le Mali a du répondant après avoir validé sa présence dans le dernier carré à sept reprises en neuf participations. La Côte d'Ivoire et le Burkina Faso peuvent se consoler en disputant la veille une petite fi-

nale pour la médaille de bronze. Au cours de cette compétition, rappelons-le, l'Afrique a sélectionné ses représentants pour la phase finale de la Coupe du monde de la catégorie qui se disputera du 3 au 27 novembre au Qatar. Il s'agit du Maroc, du Mali, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, de la Tunisie, de l'Afrique du Sud, de la Zambie, du Sénégal, de l'Ouganda et de l'Egypte.

James Golden Eloué



L'UNFPA SOLLICITE UNE COTATION POUR LA FABRICATION D'UNE CUVE DE 3 M3 - 3000L RECTANGULAIRE

DESCRIPTION	QUANTITE
Caractéristiques cuve kérobar 3000L - 2 Fonds plats .1000 MRC - Epais. 3 - Dim 1200x1200 sur 2100 de H - Acier S235JRG2 - Long HT 1200 - Trou d'Homme : nombre 1 - type carré - 500x500 mm - Couvercle avec pattes pour cadenas - Pieds en tube 4» - Lg 400 - 2 pattes de levage - 1 évent diam 1» 1/2 - 2 piquages avec manchons 1/2 - 1 règle de jauge translucide extérieur - Epreuve hydraulique à 150G incluse avec certificat Mines. - Plaque de propriété - Peinture anti corrosion grise et finition vert	2
Fabrication de 2 bacs de rétention en acier * Fabrication 2 bacs de rétention en acier 3mm avec robinet de purge Dimension : 1500x1500x1000 Dimension : 2000x1500x700	2
Connexion cuve et GE en alimentation gasoil * Installation pré filtre décanteur séparateur eau * Fourniture et mis en place tuyauterie Galva 3/4 et durite * Fourniture 2 têtes en cuivre pour durite (entrée GO et retour GO) * Colliers de fixation pour béton * Longueur maxi environ 6ML-10ML	1
Fabrication dalle 3mx 1m - Fouilles en pleine masse pour le socle de la dalle - Béton de propreté sous radier de dallage et sous contreforts - Fabrication dalle béton épaisseur 15cm - dosé à 350Kg - Dimension 3mx 1m - Béton armé dosé à 350 Kg/m3	1
- Déplacement porte grillagée - Découpe grille et fabrication porte avec paumelles sur côté gauche du groupe électrogène	1

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et services et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

Les intéressé(e)s peuvent récupérer le document d'appel d'offre (RFQ) sur le site :
<https://congo.unfpa.org/fr>
 Ou au Bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)
 Les offres doivent être soumis uniquement à l'adresse mail : procurement.congobrazzaville@unfpa.org

La visite des lieux est obligatoire et se déroulera au Bureau de UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC), du 16 au 22 avril 2025, chaque jour de 15h00 à 17h00.
 La date limite pour la soumission des offres est le 22 avril 2025 à 17:30 P.M heure Congo

HYDROCARBURES

TotalEnergies veut investir 500 millions de dollars dans de nouveaux puits

Le pétrolier français TotalEnergies a décidé de relancer cette année l'exploration sur un nouveau permis offshore actuellement en cours de négociation avec l'État congolais. Cet investissement, estimé à 500 millions de dollars (soit près de 300 milliards FCFA), vise à garantir la production de l'important champ de Moho Nord.

Lors d'un déplacement au Congo, le président de TotalEnergies, Patrick Pouyanné, a été reçu le 15 avril à Oyo, dans la Cuvette, par le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso. Au cours de cette rencontre, ils ont discuté des activités de la compagnie, présente dans le pays depuis plus de cinquante ans, ainsi que de son projet d'exploration pour la recherche de pétrole en offshore. « Nous avons évoqué le pétrole avec le président Denis Sassou N'Guesso, notamment concernant la production actuelle où nous investissons 500 millions de dollars dans de nouveaux puits afin de garantir la production du champ de Moho. Les perspectives sont encourageantes ! Nous serons en mesure de maintenir cette production à un



Patrick Pouyanné reçu par le président Denis Sassou N'Guesso DR

niveau satisfaisant pour longtemps », a déclaré Patrick Pouyanné.

Le président de TotalEnergies a également rassuré le chef

de l'État congolais sur l'engagement de sa compagnie à forer dès 2025. Il espère réaliser une belle découverte en offshore, consolidant ainsi sa

position de premier opérateur pétrolier du pays. Le projet d'attribution de ce nouveau permis a de bonnes chances d'être approuvé en Conseil

des ministres. « Nous avons bon espoir de conclure rapidement les discussions. TotalEnergies s'engage à débiter les travaux sur ce permis dans les meilleurs délais. Nous sommes ravis de constater que des compagnies pétrolières continuent d'accorder leur confiance au Congo et d'investir dans le pays », a souligné le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua.

TotalEnergies opère actuellement dans plusieurs champs offshore au Congo, notamment Moho Nord, Moho-Bilondo, Nkossa, Nsoko II, Yanga et Sendji, ainsi que le terminal pétrolier de Djéno, dont la solarisation est à l'étude. La compagnie détient également des participations dans plusieurs actifs de production en mer.

Fiacre Kombo

PEINTURE

Willys Kezi Niangui expose à la Galerie Éric Dupont à Paris

La galerie Éric Dupont accueille l'exposition personnelle de Willys Kezi Niangi, composée de peintures et documents, intitulée La reine Willys.

L'exposition, dont le public était convié au vernissage l'après-midi du 10 avril dernier, suivi d'une performance de Willys Kezi Niangi, se déroule jusqu'au 10 mai à la galerie Éric Dupont, à Paris, dans le troisième arrondissement.

L'artiste congolaise part de deux constats selon lesquels, la femme est le sexe fort et elle est le sommet de la création. De ce fait, elle dévoile une nouvelle série, à la fois intime et captivante, intitulée La reine Willyce, une plongée dans la royauté intérieure, l'héritage et l'identité.

Willys Kezi dévoile La reine Willyce, une série d'œuvres puissantes et profondément intimes, dans laquelle se croisent royauté intérieure, mémoire transgénérationnelle et affirmation identitaire. Cette exposition marque un tournant dans la pratique de l'artiste congolaise, qui mêle ici autobiographie, recherche historique et figures emblématiques du féminisme noir pour interroger ce qui, en nous, relève de l'héritage, de la résistance et du pouvoir.

S'appuyant sur sa propre lignée familiale, Kezi convoque la figure de son arrière-grand-mère, princesse oubliée, et celle de son grand-père, un évolué du Congo belge, personnage complexe à la croisée de l'autorité coloniale et

des savoirs endogènes.

À travers leurs trajectoires, l'artiste convoque les zones grises de la mémoire postcoloniale : ces moments ambigus où l'ascension sociale passait par une assimilation violente, et où la dignité s'armait de silence. Ces histoires intimes deviennent ici les matériaux d'un récit plus vaste, où passé et présent dialoguent sans hiérarchie, dans un tissage fragile mais nécessaire entre mémoire personnelle et mémoire collective.

Dans cette série, Willys Kezi convoque aussi les grandes figures du féminisme noir: Sojourner Truth, Adut Akech, Naomi Campbell qu'elle représente comme autant d'icônes sacrées, reines d'un royaume intérieur souvent nié. Elles sont peintes, sculptées ou mises en scène comme des allégories de puissance, de beauté radicale et d'endurance.

Le célèbre discours de Sojourner Truth, *Ain't I a Woman?*, résonne à travers l'exposition comme un écho persistant, une adresse directe au spectateur et une question qui traverse les siècles. Les mots de bell hooks, dans son magnifique livre *Ne suis-je pas une femme ?*, viennent également ancrer la réflexion : «La femme



Exposition Willys Kezi Niangui à la galerie Eric Dupont DR

noire n'a jamais été considérée comme femme, ni même comme sujet.» Dans l'œuvre de Kezi, cette parole devient matière, image et présence.

La reine Willyce est un espace de confrontation, de réparation et de renaissance d'une dignité oubliée ou perdue. En tissant des éléments biographiques, des archives coloniales, des symboles sacrés et des représentations contemporaines de la femme

noire, Kezi élabore une esthétique de la souveraineté retrouvée. Elle rejoint en cela la pensée de Leonora Miano, qui écrit dans *L'autre langue des femmes* : «Les corps féminins noirs portent une langue que la modernité a tenté de faire taire.» Ces corps sont ici restaurés dans leur mémoire, leur langage et leur puissance. Ils deviennent territoire, récit et monument.

L'exposition propose ainsi un voyage visuel et émotionnel à

travers les strates du temps, de la royauté silencieuse des ancêtres à la visibilité éclatante des femmes noires dans la culture contemporaine. Mais elle ne s'arrête pas là. La Reine Willyce est aussi une méditation sur l'héritage. Que choisit-on de garder, de réinventer et de transmettre ? Quelle langue inventer pour dire l'indicible ? Quelle forme donner à la dignité dans un monde où les corps noirs féminins continuent d'être à la fois hyper-visibles alors que certains voudraient les rendre invisibles. C'est dans cet entre-deux que Willys Kezi inscrit son œuvre, un lieu de recomposition où l'intime devient politique et où chaque figure féminine est élevée à la hauteur d'un mythe.

Loïn des stéréotypes, elle crée un panthéon mouvant et fluide, habité par celles qui ont régné dans l'ombre, celles qui ont tenu bon qui se sont maintenues et qui ont façonné l'avenir.

La reine Willyce n'est pas seulement une exposition: c'est une déclaration, un geste de mémoire ! Un acte de foi en la puissance transformatrice des femmes noires, en leurs voix, en leurs histoires et leur droit à la souveraineté intérieure.

Marie Alfred Ngoma